

grand angle

## La sécurité au cœur de la démarche RSE / p.4/5

parole à Claire Tournefier-Droual de Rejoué / p.2 actualités Le chantier du centre de tri à Paris XVII avance / p.3 international Échange de bonnes pratiques en matière de gestion des déchets / p.8

# Claire Tournefier-Droual

FONDATRICE ET DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION REJOUÉ

FONDÉE PAR CLAIRE TOURNEFIER-DROUAL, L'ASSOCIATION REJOUÉ EST UN VÉRITABLE MODÈLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. DEPUIS SIX ANS, ELLE RÉUSSIT LE PARI DE REDONNER DE LA VALEUR AUX JOUETS UTILISÉS TOUT EN OFFRANT UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI DURABLE À SES SALARIÉS EN INSERTION.



**“Nous redonnons de la valeur aux jouets, mais aussi aux personnes qui travaillent dans l'association.”**

**L'association Rejoué combine des dimensions à la fois sociale, économique et environnementale en montrant que « ni les objets, ni les individus ne sont jetables ». Comment ces différents enjeux s'articulent-ils entre eux ?**

Dès l'origine, nous avons pensé Rejoué comme une activité d'insertion et d'économie circulaire. Ces enjeux forment un tout indissociable et s'articulent entre eux : nous redonnons de la valeur aux jouets, mais aussi aux personnes qui travaillent dans l'association. Pour que les salariés puissent expérimenter différents métiers et en tirer bénéfice, nous veillons à maintenir une exigence professionnelle et d'innovation dans nos activités. Cela crée ainsi des passerelles solides vers l'emploi.

Le volet économique est lui aussi nécessaire, pour que l'ensemble fonctionne. D'où notre souhait de rendre nos jouets attractifs pour les proposer à la vente dans les lieux d'achat traditionnels que sont les centres commerciaux, magasins. Nous les rendons également accessibles aux professionnels de l'enfance. Bien sûr, le volet environnemental est très présent puisqu'en collectant et valorisant les jouets, nous contribuons à la réduction des déchets. Enfin, nous préparons au recyclage les jouets cassés comme les jouets électriques assimilés à des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) couverts par une REP (responsabilité élargie des producteurs) et recherchons des partenaires pour trouver des solutions aux jouets plastiques partiellement recyclables.

**Depuis la naissance de l'association, en 2012, avez-vous constaté une évolution en termes de pratiques et de prise de conscience autour de la consommation responsable ?**

Très clairement, la consommation responsable touche un public de plus en plus large. Chez Rejoué, nous avons observé cette tendance avec une augmentation du nombre d'adhérents, mais aussi une hausse des sollicitations des entreprises qui souhaitent organiser des ventes pour leurs salariés.

Même constat dans nos deux boutiques Rejoué, dont l'ouverture a été soutenue financièrement par le Sycotm, qui compte plus de 200 nouveaux clients par mois. Autre signal fort : nous avons remporté, en juin dernier, trois marchés publics pour des collectivités souhaitant fournir à leurs structures d'accueil des jouets d'occasion.

**Quel regard portez-vous sur la dynamique du secteur du réemploi, et notamment l'essor des recycleries/ressourceries ?**

Elle est une illustration concrète d'une prise de conscience de la nécessité de ne pas jeter, d'offrir une seconde vie aux objets. C'est une très bonne nouvelle. La qualité des objets remis en circulation est d'ailleurs l'une des clés pour convertir les consommateurs. C'est là la spécificité de Rejoué : avec notre travail sur les jouets et leur présentation, nous les rendons désirables, quitte à nous inspirer des codes de l'univers marchand. Nous sommes convaincus que c'est ainsi que nous changerons les comportements du plus grand nombre.

**Vous êtes partenaire du concours Design Zéro Déchet 2019, dédié à la gestion des déchets dans les nouvelles filières REP. Quelles sont les retombées attendues de la création de cette nouvelle filière pour les jouets ?**

Pour nous, l'ouverture de cette filière REP est très positive. Toute la chaîne va travailler ensemble, pour arriver à plus ou moins long terme à l'émergence d'une filière propre qui offre aussi un soutien à la création d'emplois. C'est également l'opportunité de réfléchir à la fabrication de ces produits, avec la question de la limitation de l'extraction des matériaux mais aussi celle du démantèlement des jouets et du recyclage de la matière non réutilisable. C'est très ambitieux car nous partons de loin, mais cela va dans le bon sens : il faut éco-concevoir ! D'où l'importance de la formation des designers de demain et d'actions comme le concours Design Zéro Déchet pour apprendre dès aujourd'hui à penser tout le cycle de vie des objets.

## Attribution d'une note A+ au Syctom

Standard & Poor's, agence de notation financière, vient d'attribuer au Syctom la note « A+ ». Premier syndicat de traitement des déchets français à s'engager dans une telle démarche, le Syctom est aujourd'hui récompensé pour sa stratégie financière rigoureuse et ambitieuse.

## Des projets pour imaginer la ville du futur

Quinze lauréats ont été désignés dans le cadre de l'appel à expérimentation pour les « Quartiers d'innovation urbaine » lancé par l'Urban Lab et la Ville de Paris et dont le Syctom est partenaire. Mobilité, économie circulaire, modularité des espaces urbains... ces innovations seront testées sur Paris Rive Gauche.

En savoir +

[www.syctom-paris.fr/actualites/les-laureats-des-quartiers-dinnovation-urbaine.html](http://www.syctom-paris.fr/actualites/les-laureats-des-quartiers-dinnovation-urbaine.html)

## Adhésion à Bruitparif

Le Syctom a décidé de renouveler, à partir de 2018, son adhésion à Bruitparif, observatoire du bruit en Île-de-France. Le syndicat poursuit ainsi sa volonté de réduire son impact environnemental et de lutter contre le bruit, un sujet d'autant plus important que ses nouvelles installations sont proches des lieux de vie.

### agenda

**Réunions du Comité syndical**  
28 mars, lieu à déterminer

**Réunions du Bureau**  
21 février à 9h30  
à l'Espace Saint-Martin Paris 3<sup>e</sup>  
23 mai à 9h30  
à l'Hôtel de Ville 5 rue Lobau Paris 4<sup>e</sup>

**Cérémonie des vœux institutionnels**  
30 janvier au Musée des arts et métiers  
60 rue Réaumur Paris 3<sup>e</sup>

## CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

# L'économie circulaire comme modèle

Comment construire une économie circulaire durable et rentable ? Telle est l'ambition partagée par les acteurs réunis à la 2<sup>e</sup> conférence nationale sur les déchets ménagers, le 13 décembre à la Maison de la chimie à Paris, organisée par Aromates en partenariat avec le Syctom et sous le parrainage de François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire.

Demain, le déchet sera la première des matières premières. L'économie circulaire exige d'innover mais aussi d'être rentable pour réussir sa durabilité. Les changements à conduire sont nombreux mais la dynamique est lancée. Si les innovations locales existent, elles sont souvent méconnues à plus grande échelle. Ludovic Mendes, député de la Moselle et président du groupe d'études déchets ménagers à l'Assemblée nationale, a appelé les territoires à accroître la visibilité de ces initiatives et à travailler ensemble, tous acteurs confondus, pour réussir la transformation.

Sortir de l'économie linéaire suppose d'agir à la source. L'éco-conception doit être renforcée notamment pour développer les débouchés des matières premières secondaires. Il est aussi nécessaire d'informer le consommateur sur la part recyclée d'un produit comme sur sa recyclabilité. Le plastique est un autre enjeu majeur pour l'économie circulaire. Plus de 50 résines existent et posent des difficultés en termes de tri et de recyclage. A-t-on besoin d'autant de résines ? Quelles solutions pour les recycler ? Enfin, le sujet de la gouvernance a été posé pour



conjuguer la réponse à l'urgence climatique et la construction d'une vision à long terme. Jacques Gautier, président du Syctom, a insisté sur la mise en cohérence de tous les acteurs. « La volonté est là mais en pratique il manque une stratégie nationale. Il faut certainement repenser l'organisation, avoir une lecture moins segmentée. Le Syctom, acteur du traitement des déchets ménagers, intervient en bout de chaîne alors qu'il faudrait une réelle harmonisation entre la collecte, le tri et le traitement. » En conclusion, François-Michel Lambert, député des Bouches du Rhône et Président de l'Institut national de l'Economie circulaire, a défini quatre leviers pour un développement pérenne : la fiscalité, la réglementation, des dispositifs incitatifs et la formation/information des consommateurs.



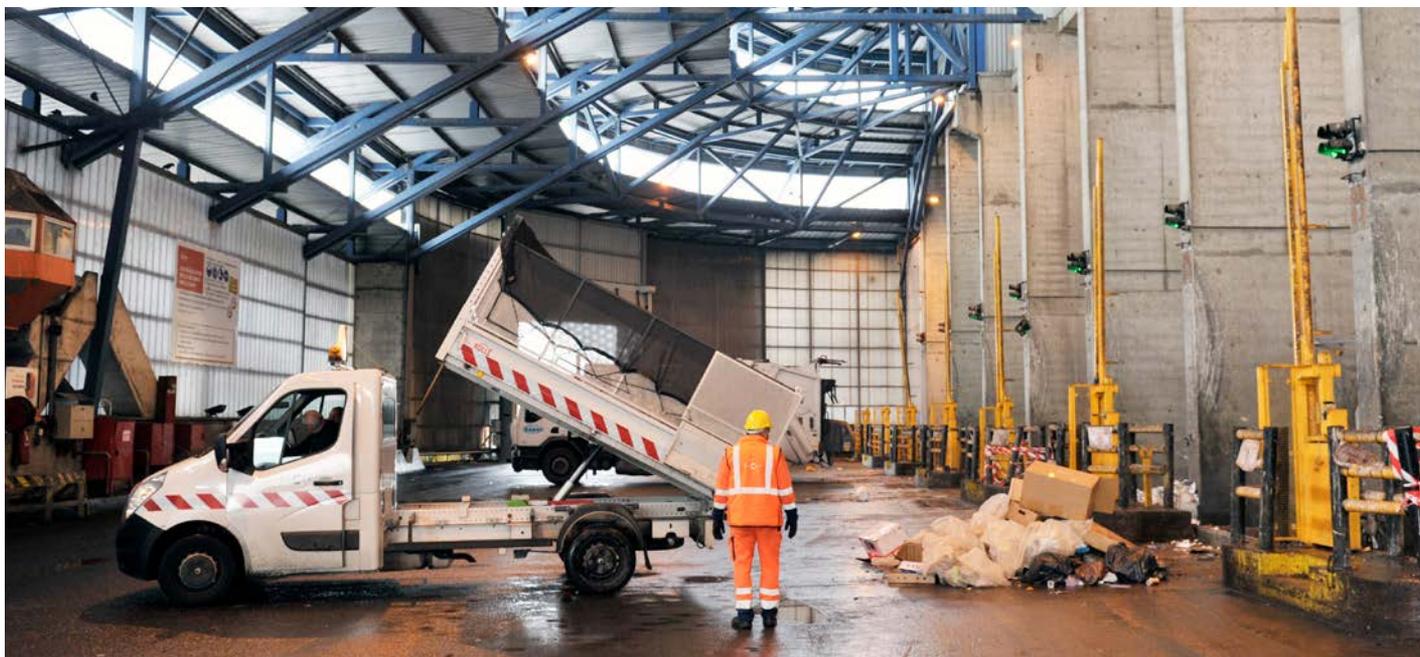
## Centre de tri à Paris XVII : le chantier avance

Un an après la pose de la première pierre, le chantier du futur centre de tri de collecte sélective à Paris XVII avance à grand pas. À partir de mai, une série d'essais sera organisée sur les équipements du procédé de tri avant la mise en service du centre prévue en septembre 2019. Implanté dans l'éco-quartier Clichy-Batignolles, il sera en mesure de préparer au recyclage 45 000 tonnes par an de déchets pré-triés.

## SÉCURITÉ ET GESTION DES RISQUES

# Performance, vigilance et prévention

RENFORCER LA SÉCURITÉ ET PRÉVENIR LES RISQUES, EN PERMANENCE, SUR TOUS SES SITES : DES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LE SYCTOM QUI CONSOLIDE SA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE EN INITIANT UNE NOUVELLE DYNAMIQUE, INTÉGRÉE À UNE STRATÉGIE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE).



Des déchets de natures variées, des gisements conséquents, des équipements industriels, des flux importants de véhicules, le tout dans un milieu urbain dense... comme toute activité industrielle, celle du Syc- tom comporte des risques. Ses dix unités de traitement, pilotées par des exploitants, sont soumises à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), qui impose le respect de normes strictes\*. En plus de ces obligations légales, le syndicat mène, depuis l'origine, une politique d'amélioration continue de ses équipements, afin de garantir la fiabilité des sites, la sécurité des personnes, la préservation de l'environnement et du cadre de vie des populations. Cette stratégie volontariste se voit aujourd'hui renforcée par la démarche RSE (responsabilité sociale et environnementale), dont la sécurité est un axe majeur. Comment se traduisent concrètement ces ambitions ?

## ÉQUIPEMENTS SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Dans tous les centres, les équipements nécessaires au traitement et à la valorisation des déchets (dispositifs de chargement et déchargement, préparation et conditionnement...) font l'objet d'une surveillance permanente aux côtés des exploitants. Il s'agit de multiplier les points de vigilance pour prévenir la moindre défaillance. En lien avec les exigences de la directive européenne sur la sécurité des machines, un audit a été lancé sur l'ensemble des sites pour assurer la conduite et la maintenance des équipements dans des conditions optimales de sécurité. Protection des risques de chute sur les quais de déchargement, pose de protecteurs métalliques, sécurisation des zones « sensibles », vidéo protection... les travaux dans les unités de valorisation énergétique (UVE) et dans les centres de tri sont bien engagés ou en cours d'achèvement.

Autre point essentiel : la prise en compte du risque incendie. Les installations peuvent compter sur la présence, 24h/24, de personnels formés aux premières interventions en cas de départ de feu. Des travaux sont également en cours pour généraliser la vidéosurveillance par caméra infrarouge et détecter précocement les départs de feux de fosse. En cas d'alerte, les systèmes de détection et de protection incendie, qui permettent de limiter la propagation du feu et mettre en sécurité les personnes, sont déclenchés. Ces dispositifs font actuellement l'objet d'un diagnostic approfondi, visant à définir des points d'amélioration.

Des actions particulières sont menées dans les centres de tri, où certains déchets - plastiques ou papiers au fort pouvoir calorifique, aérosols - peuvent impliquer des risques d'incendie ou d'explosion lors du compactage. Les dispositifs de protection incendie sont donc en cours de réévaluation, pour anticiper les évolutions liées aux consignes de tri élargies à tous les emballages plastiques en 2022.

## SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Si la sécurité des centres est un prérequis à son activité, le Syc- tom est tout aussi attentif à la sensibilisation du personnel sur site et des collecteurs qui apportent les déchets. En expliquant les enjeux de la démarche, en diffusant le plus largement possible les instructions, en informant sur les bonnes pratiques de prévention (accès et circulation, manœuvre des véhicules, port des équipements de protection, gestes et postures). Une vigilance particulière s'impose lorsque les conducteurs déversent le contenu de leur véhicule dans les centres. De nouveaux protocoles de sécurité ont donc été définis avec les exploitants et les collectivités en charge de la collecte. Chaque mois, des sessions de prévention ont également lieu avec les chauffeurs de

\* De l'état des machines aux modes d'organisations, en passant par des inspections préfectorales, voir article L 511-1, Livre V, titre 1 du Code de l'environnement

benne de collecte sur la base d'un guide pédagogique rédigé à leur intention.

Un autre risque, propre aux centres de tri, a été identifié et fait l'objet d'une action spécifique : la présence de déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants (DASRI). S'ils font l'objet d'une filière de collecte et de traitement spécifique, ils se retrouvent trop souvent sur les lignes de tri, occasionnant des risques sanitaires pour les agents de tri. Une campagne de communication est mise à disposition des collectivités pour diminuer la présence de ces déchets (notamment les seringues) dans les bacs de collecte sélective.

Bien sûr, le Sycatom est tout aussi attentif à préserver l'environnement pour les riverains. Pour cela, il déploie des dispositifs de traitement des rejets performants et contrôle régulièrement les émissions atmosphériques des UVE, dont les concentrations sont bien inférieures aux seuils autorisés.

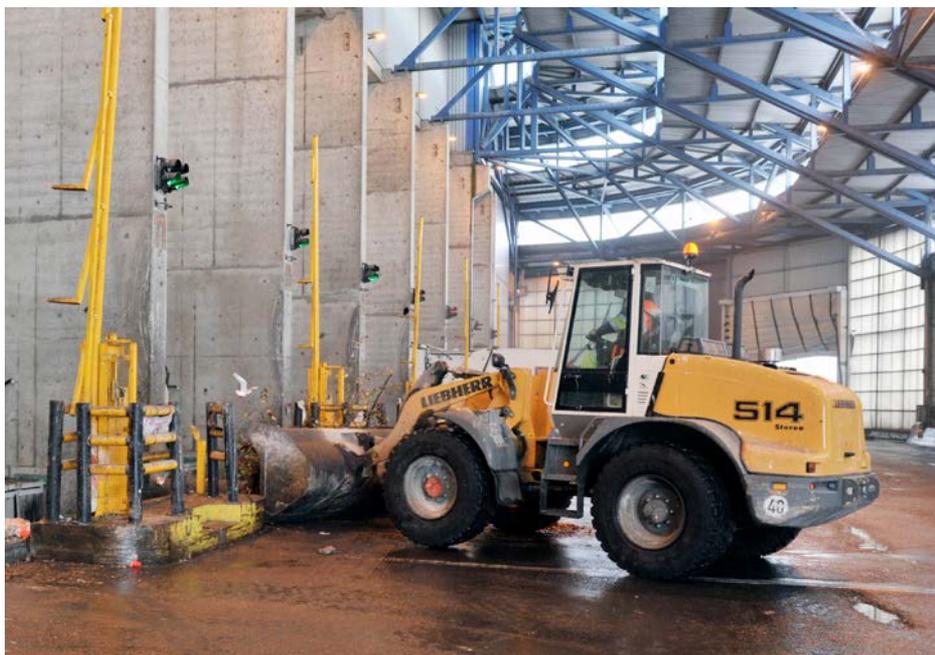
#### VERS UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ PARTAGÉE

Au-delà de ces modernisations et améliorations continues, le syndicat souhaite aborder l'enjeu de la sécurité à travers un prisme large, impliquant tous les acteurs. C'est pourquoi il a lancé, l'an dernier, une dynamique pour déployer, en interne, une culture de la sécurité. Depuis 2017, l'ICSI - l'Institut pour une culture de sécurité industrielle - l'accompagne dans la mise en place de cette démarche. « *Nous venons de terminer la phase diagnostic, explique Amel Sedaoui, chef de projet. Nous allons ainsi évaluer la culture interne de sécurité telle*

*qu'elle est à l'heure actuelle : l'ensemble des façons de penser (comment est perçue la sécurité) et des façons de faire de tous les personnels, des managers aux opérateurs en passant par les fonctions support. La démarche est participative et chaque agent a un rôle actif à jouer dans la réalisation de ce projet* ». Les résultats du diagnostic seront présentés début 2019. Une stratégie et un programme d'actions pourront être définis, avec les agents, afin d'atteindre « *une vision intégrée, partagée par tous, qui permette d'optimiser la maîtrise des risques* ».

#### UNE EXIGENCE DE SÛRETÉ

Autre pilier fondamental de la démarche de sécurité : la sûreté des centres. Tous les risques, y compris ceux liés à la malveillance, comme l'intrusion, doivent en effet être pris en compte. En 2017, un marché visant à sécuriser davantage les accès a été passé avec le groupement Naldéo/FPC Ingénierie/ES2/HCFDC Services, qui a émis des recommandations : lecture automatique des plaques d'immatriculation et installation de caméras d'identification pour tous les véhicules, pose de ralentisseurs... Ces nouvelles solutions seront expérimentées au centre de tri à Sevran. Elles seront ensuite adaptées à chaque centre, et déployées en 2019. Une procédure de gestion de crise est par ailleurs à l'étude, pour appréhender tout type de crise : mouvement social, intrusion malveillante, cyber-attaque, ou encore aléas climatiques (crues et inondations...). Un seul objectif : la réduction au maximum de tous les risques.



#### 3 questions à

**Éric Cesari**

MEMBRE DU BUREAU DU SYCATOM  
ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RSE



### Sécurité et sûreté, en amont de chaque prise de décision

#### En quoi la sécurité représente-t-elle un axe structurant de la démarche RSE ?

**Éric Cesari** À la suite du séminaire interne autour de la démarche RSE, qui s'est déroulé l'an dernier, les agents du Sycatom ont identifié comme prioritaires huit chantiers opérationnels parmi lesquels figure le développement d'une « culture de la sécurité et de la sûreté ». C'est donc un choix fort des agents et une prise de conscience qui nous engage à repenser l'organisation aussi bien en interne qu'en externe... Réussir à penser « Sécurité et Sûreté » en amont des prises de décision c'est la garantie d'un service public qui assume pleinement ses responsabilités, aussi bien envers le personnel et les exploitants qui pilotent nos sites, que les collectivités et partenaires.

#### Le Sycatom souhaite développer une culture de sécurité au sein de son organisation. Quels sont les objectifs attendus d'une telle approche ?

**E.C.** Ils sont de deux ordres. Tout d'abord en interne, il s'agit de préserver la santé des agents voire leur intégrité physique. En cette matière, comme pour bien d'autres sujets, je crois en l'expertise et l'expérience acquise sur le terrain par les utilisateurs. Les agents de tri sont ainsi les mieux placés pour connaître les contraintes liées au métier, repérer une situation à risque (lors d'une opération de débouillage par exemple) et éviter une intervention dangereuse. De même, il faut travailler en étroite collaboration avec les fournisseurs d'équipements et matériels afin d'offrir des conditions de sécurité maximale. Ensuite, l'objectif est de garantir un environnement sûr et transparent vis-à-vis de l'extérieur : collectivités membres, riverains de nos installations, partenaires...

#### Comment la Commission RSE intervient-elle pour faciliter la dynamique ?

**E.C.** Les élus membres de la Commission RSE, que j'ai le privilège de présider, se réunissent régulièrement pour travailler et réfléchir dans le cadre d'une double approche : une démarche de suivi des actions engagées, et une réflexion prospective pour offrir les meilleures perspectives d'évolutions possibles. Nos travaux font l'objet de comptes-rendus réguliers remis aux organes exécutifs et délibérants du Sycatom. Chacun doit se sentir concerné et doit participer à cette exigence permanente de qualité, d'exemplarité et de responsabilité pour le Sycatom.

HORIZON 2025

# Innover pour relever le défi des biodéchets

LA LOI RELATIVE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (LTECV) A FIXÉ LE CAP. D'ICI 2025, LA GESTION DES BIODÉCHETS SERA OBLIGATOIRE. AVEC L'APPUI DU SYCTOM, LES COLLECTIVITÉS S'ORGANISENT POUR PROPOSER À CHACUN UNE SOLUTION DE TRI À PROXIMITÉ. PARALLÈLEMENT, LE SYCTOM ADAPTE SON OUTIL INDUSTRIEL AFIN D'ÊTRE EN MESURE DE VALORISER CES NOUVEAUX INTRANTS.



Bientôt, les collectivités devront proposer à tous les producteurs de biodéchets une solution de proximité de tri à la source, dans le but d'assurer leur valorisation. Pour les accompagner, le Syctom appuie financièrement et techniquement les expérimentations de collecte séparative des déchets alimentaires en vue d'une valorisation organique, depuis 2017.

Aujourd'hui, 9 territoires sont engagés dans la démarche : Plaine Commune, Est Ensemble, Boucle Nord de Seine, Paris Ouest La Défense, Paris, Paris Est Marne & Bois, Grand-Orly Seine Bièvre, Grand Paris Seine Ouest et la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc. Les données des collectivités engagées dans l'expérimentation sont régulièrement publiées sur le site [mesdechetsalimentaires.fr](http://mesdechetsalimentaires.fr).

## UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

Des dispositifs de collecte sont d'ores et déjà en place sur des marchés alimentaires, dans des restaurants scolaires et collectifs. Le tri des déchets alimentaires est aussi testé auprès de ménages du territoire du Syctom. Ainsi, cette année, ce sont 317 restaurants collectifs ou scolaires, 82 marchés alimentaires et 88 400 logements qui ont pu trier leurs déchets alimentaires.

Pour Helena Munuera, référente Déchets alimentaires EPT 4 / Directrice du service Environnement de la ville de Puteaux, les résultats de ces premières expérimentations sont concluants : *« nous avons une véritable volonté de trouver une issue utile à ces déchets, et nous souhaitons avant tout tester cela sur nos propres sites, restaurants collectifs et marchés alimentaires. Grâce au soutien du Syctom, nous avons passé le cap. Nous avons avancé progressivement, car la mise en place de cette nouvelle collecte demande beaucoup de pédagogie pour réussir. En janvier 2018, 9 sites s'étaient lancés. En octobre : 25. Notre collecte est donc passée de 5,5 tonnes mensuelles à plus de 36, qui sont valorisées en énergie et en engrais au lieu d'être noyées dans les déchets ménagers ».*

## DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR ANTICIPER LES BESOINS

D'ici 2025, les projections indiquent 24 kg/hab/an de biodéchets qu'il s'agira de traiter et de valoriser. Aujourd'hui, le Syctom met à disposition des collectivités adhérentes deux sites de réception/transfert de biodéchets dont le traitement par méthanisation est réalisé en-dehors de son territoire. D'autres moyens sont en cours de déploiement, le Syctom anticipant les besoins à venir.



Ainsi, ses futures installations intègrent des capacités suffisantes pour recevoir les biodéchets et en composter une partie. Les projets de requalification et de reconstruction des centres, à Romainville/Bobigny d'ici 2025 et à Ivry/Paris XIII d'ici 2027, garantissent quant à eux une capacité de réception de 70 000 tonnes de biodéchets par an. Enfin, avec l'ouverture prochaine du centre de tri à Paris XVII, le Sycotom envisage de transformer le centre de tri d'Isséane en centre de transfert de déchets alimentaires.

Désireux d'aller plus loin, le syndicat a également mis en place un appel à projets pour encourager l'émergence de solutions innovantes pour la collecte et le traitement à l'échelle micro-locale. Lancé en juin, il vise à appuyer jusqu'à 6 projets pendant 3 années via un financement de 2,7 millions d'€ maximum. Après

#### Chiffres clés :

**30%** c'est la part de déchets putrescibles des ordures ménagères des Franciliens

**75 kg** c'est la part annuelle des déchets alimentaires dans la poubelle de chaque Francilien

Avec **100 kg** de déchets alimentaires, on peut produire :  
 • 6,5 litres de biocarburant  
 • 30 kg de compost

approbation des lauréats par le comité de sélection puis délibération du Comité syndical le 20 décembre, les premières conventions de financement seront signées début 2019.

#### IMAGINER L'UNITÉ DE MÉTHANISATION DE DEMAIN

Pour compléter ces aménagements, le Sycotom et le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (Sigeif) ont démarré une collaboration depuis 2 ans autour d'un projet commun de création d'une unité de méthanisation de biodéchets. Celle-ci serait implantée dans le Port de Gennevilliers et répondrait à plusieurs objectifs, comme le traitement des biodéchets provenant des ménages, des restaurants collectifs, du commerce, de la grande distribution mais également des secteurs agricole et agro-industriel générateurs de biomasse agricole, fumier, graisse.

À terme, cette unité accueillerait une partie des déchets alimentaires attendus par le Sycotom. Elle permettrait d'associer valorisation énergétique (avec production de biométhane pour injection dans les réseaux de GRDF) et valorisation organique (en digestat, à travers un retour au sol). Entre 35 000 et 50 000 tonnes par an, dont 80% de biodéchets et 20% de biomasse agricole et fumier, pourraient y être traitées. Aujourd'hui, l'étude d'implantation est terminée. Celle-ci a évalué la pertinence du projet sous différents aspects (technique, environnemental, économique), pris en compte les contraintes du site avec une analyse des risques. Surtout, elle a permis de définir et dimensionner le projet. Réunissant aujourd'hui les conditions nécessaires, le projet se poursuit dans le cadre d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage lancé en novembre.

En savoir + [www.dechetsalimentaires.fr](http://www.dechetsalimentaires.fr)

## PROJET COMÉTHA

# Le partenariat d'innovation se précise

**Confrontés à des enjeux similaires liés à la valorisation des ressources organiques, le Sycotom et le SIAAP (Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne) ont scellé un partenariat d'innovation en 2017.** L'ambition commune : concevoir une unité de traitement accueillant à la fois la fraction organique résiduelle (For) contenues dans les ordures ménagères et les boues issues de l'épuration des eaux usées, pour en extraire du biogaz.

Le projet, nommé Cométhà, poursuit plusieurs objectifs. Il doit démontrer la pertinence du mélange de matières, mais aussi inventer les procédés de co-méthanisation pour obtenir un bilan énergétique optimal. Ce projet pourrait ouvrir la voie à des pro-

ductions énergétiques de récupération sur une large échelle, à un niveau de performance jusqu'ici inégalé.

Dans le cadre de ce partenariat d'innovation, le Sycotom et le SIAAP ont retenu 4 groupements, dont chacun associe entreprises, laboratoires, universités et startups. Depuis début 2018 et jusqu'à la mi-2019, la phase R&D est en cours avec des tests et essais en laboratoire pour valider le choix des titulaires en termes de développement de technologies ou d'optimisation de procédés existants. Ils proposeront ensuite un avant-projet sommaire de pilote industriel. Prochaine étape : la construction et l'exploitation des pilotes industriels des groupements retenus (2 maximum), à partir de début 2020.



Partenariat d'innovation  
 Cotraitement des boues des eaux usées  
 et de la fraction organique  
 des ordures ménagères résiduelles



## PARTAGE D'EXPÉRIENCES

# La gestion des déchets à l'étranger : quelles pratiques, quels résultats ?

AFIN D'ENRICHIR SA VISION DE LA GESTION DES DÉCHETS ET ÉCHANGER DES BONNES PRATIQUES, LE SYCTOM S'INTÉRESSE DE PRÈS AUX STRATÉGIES DÉVELOPPÉES À L'ÉTRANGER. IL S'EST RENDU DANS TROIS MÉTROPOLIS MENANT DES POLITIQUES SOUVENT CITÉES EN EXEMPLE POUR LEURS PERFORMANCES EN TERME DE COLLECTES SÉLECTIVES : SAN FRANCISCO, MILAN ET GENÈVE.

L'an dernier, le Syctom réalisait un benchmark sur les politiques de collecte de biodéchets de San Francisco, Milan, Barcelone et Liège. Une analyse nécessaire pour alimenter la réflexion, en vue de la généralisation du tri à la source des déchets organiques à partir de 2025. À l'automne, une délégation d'élus s'est déplacée pour rencontrer des responsables de structures homologues du Syctom, à Milan, Genève et San Francisco. Et, plus largement, découvrir des stratégies de gestion des déchets inspirantes.

Chacun de ces trois territoires a ses singularités : densité, champ de compétences (collecte et/ou traitement des déchets), modèle d'organisation (gestion municipale ou déléguée), cadre législatif... Mais tous cherchent à augmenter la part de matières recyclables pour un traitement plus vertueux des déchets. À Genève, le taux de recyclage (matière et organique) est de 44 % avec l'objectif d'atteindre 50 %. À Milan, où la population est trois fois plus importante, il s'élève à 55% mais avec de nombreux refus de tri.

## L'EXEMPLE CALIFORNIEN

À San Francisco, la stratégie du « zéro déchet » est assumée et les habitants ont l'obligation de recycler et composter leurs déchets. Le « zéro déchet enfoui » demeure toutefois un objectif à atteindre, puisque que 1 000 tonnes de déchets sont enfouies chaque jour. Aujourd'hui, 60% des déchets collectés sont des matières recyclables ou biodéchets. Côté déchets organiques, la collecte est essentiellement alimentée par les gros producteurs. 750 tonnes sont collectées chaque jour et intégralement valorisées en compost. Cette matière fait office de fertilisant naturel et entend jouer un rôle dans la séquestration du carbone (le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère est



Échanges entre la délégation du Syctom et la direction Environnement de la ville de San Francisco.

## QUATRE TERRITOIRES AUX PROFILS VARIÉS

	San Francisco	Genève	Milan	Territoire du Syctom
Densité de population	1 500 hab./km <sup>2</sup>	1 800 hab./km <sup>2</sup>	7 500 hab./km <sup>2</sup>	21 000 hab./km <sup>2</sup>
Déchets produits	864 000 tonnes/an	278 000 tonnes/an	675 000 tonnes/an	2 737 500 tonnes/an
Ratios annuels	Enfouissement 335 kg/hab.	Incinération 240 kg/hab.	Incinération 267 kg/hab.	Incinération 323 kg/hab.

absorbé et fixé dans le sous-sol) : manière pour la municipalité de s'engager contre le changement climatique.

Si ces enseignements sont riches pour le Syctom, le modèle de San Francisco reste parfait. La production de déchets ménagers est importante : 2 400 t./jour pour 880 000 habitants contre 7 500 t./jour pour le territoire du Syctom avec 5,8 millions d'habitants. En outre, la production d'énergie de récupération fait l'objet d'une réflexion engagée depuis peu. En ce sens, les solutions et projets innovants lan-

cés par le Syctom pour la valorisation des déchets ont retenu l'attention des Californiens : captation du CO<sub>2</sub> des fumées pour produire des biomatériaux, co-méthanisation des boues d'épuration et biodéchets, pyrogazéification\*...

Enfin, cette rencontre a permis au Syctom de dégager de nouvelles pistes de réflexion, notamment sur le développement de la biodiversité sur ses sites, les potentialités d'une collecte des biodéchets axée sur les gros producteurs, la recherche de nouveaux outils de communication...

\* Traitement thermique à haute température et sans oxygène, permettant de produire des composés énergétiques.



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)



**syctom**

l'agence  
métropolitaine  
des déchets  
ménagers

**syctomag** est une publication du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers  
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - Internet : [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

Directeur de la publication : Jacques Gautier • Rédacteurs en chef : Martial Lorenzo, Patrice Furé • Directrice de la communication : Véronique Menseau • Coordination : Solène Patron • Crédits photos : © Syctom / Jean-François Humbert, Bertrand Guigou, Didier Raux, © CNIM / Franck Badaire, © Emilie Chaix • Conception, réalisation : stratéact' Rédaction : Camille Lamouche, Cécile Couturier, Marilyn Deret • Document imprimé par Mérico Delta Print, sur papier Cocoon Silk 100 % recyclé - ISSN 1769-8782

TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET  
**zéro**  
GASPILLAGE